

L'INFO DU

Lac



Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

Volume 32, No 1

8 février 2023

Publié par la Municipalité
de Lac-Etchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Maryse Fortier

Collaborateurs :
Jude Emond
Jacques Gagnon
Éric Guenette
Maryse Fortier
José Poulin
Sylvain Poulin
Carole Provençal
Linda St-Hilaire
Camil Turmel
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Maryse Fortier

Correcteurs :
Maryse Fortier
Camil Turmel

Impression :
Daniel Gagnon,
courtier en
imprimerie

Sommaire

Mot du maire	p. 2
Le Conseil vous informe	p. 3
Prévisions budgétaires 2023	p. 4 à 11
Avis public	p. 12
Services municipaux	p. 12 à 14
Sécurité publique	p. 14 à 16
Organismes communautaires	p. 16 à 22
Services des loisirs	p. 23 à 26
Agenda communautaire	p. 27

Date de tombée
pour la parution du 19 avril 2023 :
24 mars 2023 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

Mot du Maire



Budget 2023

- **Hausse moyenne de 2,6% du compte de taxes pour les propriétaires d'immeubles résidentiels.**

Le 13 décembre 2022, le conseil a procédé à l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025. Le budget total de la municipalité s'élève à 7 187 984 \$ soit une hausse de 6,8% comparativement à 2022. Au regard du programme triennal d'immobilisations, nous prévoyons des investissements de l'ordre de 4 471 179 \$ en 2023.

Tout en limitant l'augmentation du compte de taxes des contribuables, les membres du conseil ont eu comme principale préoccupation de maintenir le niveau d'investissement plus particulièrement dans les secteurs du transport et de l'hygiène.

Concernant la taxe d'affaires, étant conscients des difficultés rencontrées par plusieurs commerces, industries, métiers et professions lors des dernières années dans le contexte de la pandémie, des mesures de réduction du taux avaient été consenties en 2021 et en 2022. Tel qu'annoncé lors de la modification de la réglementation, cette mesure a été réévaluée et le tarif est fixé à 3,92 \$/100 d'évaluation locative pour 2023.

Budget 2023 par rapport au budget 2022 : Faits saillants

- Budget annuel : 7 187 984 \$ en augmentation de 6,8 % dont près de 1 % est due à la hausse directe du coût des carburants (30 000 \$);
- Rôle d'évaluation foncière imposable en hausse de 18 % (+ 80 millions) tenant compte du dépôt du rôle triennal dont l'augmentation moyenne est de 13 %;
- Rôle d'évaluation locative en hausse de 21 % (+ 791 000 \$) tenant compte du dépôt du rôle triennal dont l'augmentation moyenne est de 6,6 %;
- Taux de la taxe foncière, SQ et service de la dette : une diminution de 10 %;
- Compensations pour services municipaux (aqueduc, égout et matières résiduelles) : une hausse de 4 % pour le secteur de l'ex-ville, une hausse de 5,6 % pour le secteur de la Station et une hausse de 7,5 % pour le secteur du Mont-Orignal.

Principaux projets d'immobilisations en 2023 (investissements totaux prévus : 4 471 179 \$)

- Achat d'un tracteur polyvalent avec équipements pour le service des travaux publics (150 000 \$);

- Achat d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement et benne (330 000 \$);
- Agrandissement du parc industriel (878 000 \$);
- Remplacement d'un ponceau dans la route du 14^e Rang (272 000 \$);
- Remplacement d'un ponceau dans le 5^e Rang (99 000 \$);
- Réfection du 14^e Rang sur +/- 3 km (568 000 \$);
- Réfection de l'infrastructure d'un tronçon (270 m) dans le 12^e Rang (225 000 \$);
- Ajout d'un système de chloration pour l'eau potable du secteur de la Station (200 000 \$);
- Achat d'un dégrilleur pour les étangs du secteur de l'ex-ville (500 000 \$);
- Remplacement du camion de collecte de matières résiduelles (447 000 \$).

Je tiens à vous rappeler qu'il est possible d'acquitter votre compte de taxes en 6 versements égaux, et ce, aux dates suivantes :

1 ^{er} versement	date limite	14 février 2023
2 ^e versement	date limite	21 mars 2023
3 ^e versement	date limite	2 mai 2023
4 ^e versement	date limite	13 juin 2023
5 ^e versement	date limite	5 septembre 2023
6 ^e versement	date limite	10 octobre 2023

Également, les membres du conseil ont pris la décision de maintenir la mesure permettant aux contribuables d'acquitter en totalité leur compte de taxes afin de pouvoir bénéficier d'un escompte de 2%. Afin de profiter de cet escompte le compte de taxes devra être acquitté au plus tard le 14 février 2023.

Dans le cadre des travaux réalisés afin d'adopter le présent budget, je veux souligner la qualité du travail du directeur général, de la directrice des services administratifs et financiers, des directions de service et autre personnel cadre de la municipalité. Également, il est important de préciser l'implication des membres du conseil dans tout ce processus, qui nous permet de continuer à développer notre municipalité tout en tenant compte de la capacité financière des propriétaires d'immeubles résidentiels et commerciaux.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez prendre connaissance des différentes composantes du budget 2023.

Acceptez mes meilleures salutations.

Camil Turmel, maire

Le Conseil... vous informe

Bon début année à toutes et à tous,

2022 étant chose du passé, nous voilà en 2023, année remplie de défis et de projets dans notre belle municipalité.

Avec l'arrivée tardive de la neige, j'espère que tous pourront profiter des différentes activités et loisirs offerts dans notre municipalité que ce soit pour le ski, la motoneige, l'aréna ainsi que la raquette et la marche dans nos sentiers.

Principales résolutions, règlements et motions adoptées en janvier 2023

Autorisation des versements prévus "Abonnements, cotisations et contrats annuels - Exercice financier 2023".

Autorisation des versements prévus "Contributions diverses et de la liste des dépenses incompressibles - Exercice financier 2023".

Autorisation - Emprunt d'un montant maximal de 450 000 \$ au fonds de roulement de la municipalité pour payer ses dépenses courantes en attendant la réception de revenus de transferts des gouvernements - Janvier à décembre 2023.

Réalisation complète à moindre coût de l'objet du règlement d'emprunt numéro 207-2021 ayant pour objet des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout de la rue Bernard dans le cadre du "Programme FIMEAU" et décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas un montant de 477 200 \$ amorti sur une période de vingt (20) ans.

Modifications aux contrats d'assurance collective de la Municipalité de Lac-Etchemin (Regroupement UMQ) - Effectives au 1^{er} février 2023.

Avis de motion - Règlement sur les immeubles industriels municipaux pour l'année 2023.

Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 218-2023 sur les immeubles industriels municipaux pour l'année 2023.

Adjudication du contrat de service à Steve Poulin (technicien forestier) pour la coupe de bois sur deux (2) terrains de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Adoption du règlement numéro 217-2022 ayant pour objet des travaux de réfection de deux (2) ponceaux dans le 5^e Rang et le 14^e Rang et des travaux de surfacage dans le 14^e Rang et décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas un montant de 657 686 \$ amorti sur une période de (20) vingt ans.

Adjudication du contrat pour services professionnels d'ingénierie pour

l'élaboration des plans et devis ainsi que la demande d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour l'installation d'un système de dosage de chlore au réseau d'eau potable de la station Ste-Germaine.

Motion de félicitations - Défilé du Père Noël - Samedi 17 décembre 2022.

Monsieur le conseiller Guyda Deblois présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de l'organisation de la première édition « Défilé du Père Noël » qui s'est tenu dans les rues de Lac-Etchemin et à l'Éco-Parc de Lac-Etchemin, le samedi 17 décembre 2022.

L'organisatrice Mme Caroline Gilbert et son équipe d'Ici Médias ont réussi à réunir plus d'un millier de personnes lors du défilé dans les rues ainsi qu'au spectacle tenu à l'Éco-Parc en après-midi. Voir la magie dans les yeux des enfants et le sourire de tous les adultes amassés le long du parcours démontre que le travail accompli en valait le coup, avec la distribution de bonbons, la présence de mascottes et des chars allégoriques, l'ambiance était féérique et magique.

Appuyée par une belle équipe de bénévoles et la collaboration de plusieurs commerçants de la municipalité et de la région, la période des Fêtes 2022 aura débutée de belle façon grâce à votre belle initiative appréciée de tous.

Merci pour votre belle implication.

Motion de félicitations - Comité d'embellissement de Lac-Etchemin.

Monsieur le conseiller Normand Poulin présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur des membres du Comité d'embellissement de Lac-Etchemin, en l'occurrence, M. le conseiller Sébastien Ouellet, représentant du Conseil municipal, Mmes Gervaise Turmel et Danielle Bégin et M. André Turmel ainsi que tous les bénévoles qui se sont joints à eux pour les nombreuses heures données bénévolement et leur contribution, encore une fois, à améliorer grandement l'image de notre belle municipalité tout au long de l'année 2022.

Nous sommes très fiers de pouvoir compter sur une équipe de bénévoles passionnés qui font en sorte que tous les citoyennes et les citoyens peuvent réaliser qu'ils ont le privilège de vivre et d'évoluer dans un bel endroit où la qualité de vie, un environnement sain et les beaux aménagements floraux et horticoles sont au rendez-vous année après année.

¹ Cette rubrique constitue un résumé très sommaire. Pour plus de détails concernant les résolutions adoptées, nous vous invitons à vous référer aux procès-verbaux dans toutes leurs intégralités qui sont disponibles pour consultation sur le site web de la municipalité au <http://www.lac-etchemin.ca/ordres-du-jour-proces-verbaux/>.



Prévisions budgétaires 2023

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES adoptées par le règlement numéro 212-2022

REVENUS

	Prévisions 2022	Prévisions 2023	Écart (%)
TAXES			
Foncière générale	3 136 654 \$	3 353 355 \$	6.9%
Taxes service dette	379 629 \$	356 717 \$	-6.0%
Taxes Sûreté du Québec	449 183 \$	480 793 \$	7.0%
79% Tarification pour services municipaux	1 253 036 \$	1 278 246 \$	2.0%
Centre d'urgence 9-1-1	22 000 \$	23 000 \$	4.5%
Affaires (valeur locative)	116 500 \$	178 400 \$	53.1%
SOUS-TOTAL	5 357 002 \$	5 670 511 \$	5.9%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	328 836 \$	344 881 \$	4.9%
5% Gouvernement du Canada et ses entreprises	1 137 \$	1 282 \$	12.8%
Organismes municipaux	11 053 \$	10 653 \$	-3.6%
Autres	5 737 \$	6 012 \$	4.8%
SOUS-TOTAL	346 763 \$	362 828 \$	4.6%
TRANSFERTS			
Transferts de droit	56 380 \$	70 218 \$	24.5%
7% Transferts ententes partage de frais	393 363 \$	431 349 \$	9.7%
SOUS-TOTAL	449 743 \$	501 567 \$	11.5%
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Sécurité publique	75 350 \$	80 607 \$	7.0%
2% Transport	1 500 \$	1 350 \$	-10.0%
Hygiène du milieu	37 205 \$	38 287 \$	2.9%
SOUS-TOTAL	114 055 \$	120 244 \$	5.4%
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale	35 257 \$	36 979 \$	4.9%
Sécurité publique	3 200 \$	3 500 \$	9.4%
Transport	900 \$	2 500 \$	177.8%
3% Hygiène du milieu	23 105 \$	26 900 \$	16.4%
Aménagement, urbanisme et développement	6 000 \$	5 000 \$	-16.7%
Loisirs et culture	145 521 \$	172 856 \$	18.8%
SOUS-TOTAL	213 983 \$	247 735 \$	15.8%
3% IMPOSITION DE DROITS	189 000 \$	215 000 \$	13.8%
0% AMENDES ET PÉNALITÉS	400 \$	400 \$	0.0%
1% INTÉRÊTS	22 500 \$	41 000 \$	82.2%
0% AUTRES REVENUS	35 309 \$	28 699 \$	-18.7%
100% TOTAL DES REVENUS	6 728 755 \$	7 187 984 \$	6.8%



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
adoptées par le règlement numéro 212-2022

CHARGES

	<i>Prévisions 2022</i>	<i>Prévisions 2023</i>	<i>Écart (%)</i>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
	109 823 \$	109 135 \$	-0.6%
	500 \$	500 \$	0.0%
	680 260 \$	678 749 \$	-0.2%
17%	55 767 \$	63 551 \$	14.0%
	190 710 \$	169 806 \$	-11.0%
	14 800 \$	5 500 \$	-62.8%
	175 009 \$	169 932 \$	-2.9%
	1 226 869 \$	1 197 173 \$	-2.4%
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
	474 980 \$	507 406 \$	6.8%
13%	409 766 \$	408 854 \$	-0.2%
	15 059 \$	16 719 \$	11.0%
	21 429 \$	21 855 \$	2.0%
	921 234 \$	954 834 \$	3.6%
TRANSPORT			
	1 000 076 \$	1 086 980 \$	8.7%
	647 071 \$	693 052 \$	7.1%
	41 157 \$	46 371 \$	12.7%
26%	19 903 \$	45 419 \$	128.2%
	8 005 \$	9 850 \$	23.0%
	21 119 \$	15 950 \$	-24.5%
	1 737 331 \$	1 897 622 \$	9.2%
HYGIÈNE DU MILIEU			
	344 368 \$	333 052 \$	-3.3%
	344 633 \$	295 598 \$	-14.2%
	290 731 \$	315 830 \$	8.6%
	218 897 \$	250 338 \$	14.4%
	463 557 \$	500 070 \$	7.9%
27%	150 171 \$	170 120 \$	13.3%
	4 840 \$	4 869 \$	0.6%
	28 570 \$	28 301 \$	-0.9%
	25 723 \$	26 007 \$	1.1%
	1 871 490 \$	1 924 185 \$	2.8%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
	16 000 \$	15 500 \$	-3.1%
0%	13 247 \$	13 134 \$	-0.9%
	29 247 \$	28 634 \$	-2.1%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT			
	147 257 \$	130 491 \$	-11.4%
	223 870 \$	280 024 \$	25.1%
8%	87 148 \$	106 193 \$	21.9%
	39 291 \$	31 916 \$	-18.8%
	497 566 \$	548 624 \$	10.3%

	Prévisions 2022	Prévisions 2023	Écart (%)
LOISIRS ET CULTURE			
Centre communautaire (chalet Mont-Original)	70 387 \$	59 301 \$	-15.8%
Patinoire intérieure et extérieure	465 048 \$	488 731 \$	5.1%
Piscine, plage et ports de plaisance	8 171 \$	47 244 \$	478.2%
Parcs, camp de jour, balle molle, planches à roulettes, soccer, tennis et bande cycla	225 945 \$	240 168 \$	6.3%
Animation loisirs et sports	34 347 \$	27 961 \$	-18.6%
17% Autres (administration loisirs)	146 902 \$	151 531 \$	3.2%
Centre communautaire (Centre des arts et de la culture)	73 278 \$	73 535 \$	0.4%
Bibliothèque	96 835 \$	98 332 \$	1.5%
Autres (administration activités culturelles)	64 508 \$	66 734 \$	3.5%
SOUS-TOTAL	1 185 421 \$	1 253 537 \$	5.7%
FRAIS DE FINANCEMENT			
2% Intérêts	123 527 \$	151 863 \$	22.9%
Autres frais	8 272 \$	11 554 \$	39.7%
SOUS-TOTAL	131 799 \$	163 417 \$	24.0%
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 600 957 \$	7 968 026 \$	4.8%

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

	Prévisions 2022	Prévisions 2023	Écart (%)
-21% AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS	-1 542 328 \$	-1 540 319 \$	-0.1%
0% PRÊTS, PLACEMENTS LT ET PARTICIPATIONS	-5 000 \$	-10 000 \$	100.0%
4% REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	327 000 \$	284 700 \$	-12.9%
AFFECTATIONS			
Activités d'investissement	386 340 \$	650 138 \$	68.3%
7% Excédent de fonctionnement non affecté	-86 000 \$	-205 000 \$	138.4%
Excédent de fonctionnement affecté	-89 500 \$	-99 500 \$	11.2%
Réserves financières et fonds réservés	137 286 \$	139 939 \$	1.9%
TOTAL DES AFFECTATIONS	348 126 \$	485 577 \$	39.5%
100% TOTAL DES CHARGES ET DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	6 728 755 \$	7 187 984 \$	6.8%



Lac-Etchemin

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Détail des projets	Travaux régle/contrat	Entretien Immo	2023		Mode de financement	2024		2025	TOTAL
ADMINISTRATION GÉNÉRALE									
SOUS-TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE			-	\$		-	\$	-	\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE									
Achat d'un camion 4x4 (remplacement véhicule #831)								65 000 \$	65 000 \$
Remplacement de boîtes de combat		x	2 600 \$		1 et 7	2 600 \$		2 600 \$	7 800 \$
Remplacement des casques de protection (26 au total)		x	5 200 \$		1 et 7	5 200 \$		3 250 \$	13 650 \$
Remplacement des radios mobiles des véhicules d'intervention		x	1 300 \$		1 et 7				1 300 \$
Remplacement des radios portatifs des officiers (12 au total)		x	3 600 \$		1 et 7	3 600 \$		3 600 \$	10 800 \$
Remplacement du bateau zodiac							13 000 \$		13 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS								
Détail des projets	Travaux régie/contrat	Entretien	Immo	2023	Mode de financement	2024	2025	TOTAL
Réparation du stationnement en avant des portes de la caserne		x		1 500 \$	1 et 7			1 500 \$
Tenues de combat et accessoires (2)		x		6 000 \$	1 et 7	6 000 \$	6 000 \$	18 000 \$
SOUS-TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE				20 200 \$		40 400 \$	80 450 \$	141 050 \$
TRANSPORT								
Achat d'un camion 4x4						50 000 \$		50 000 \$
Achat d'un chariot élévateur usagé				20 000 \$	1			20 000 \$
Achat d'un petit compacteur		x		4 000 \$	1			4 000 \$
Achat d'un système d'éclairage		x		5 000 \$	1			5 000 \$
Achat d'un tracteur polyvalent avec équipements pour le service des travaux publics			x	150 000 \$	2			150 000 \$
Achat d'une niveleuse usagée			x				150 000 \$	150 000 \$
Achat de 20 cônes orange						4 000 \$		4 000 \$
Achat de camions 10 roues avec équipements de déneigement et benne	Contrat		x	336 000 \$	1 = 6 000 \$ 6 = 330 000 \$		350 000 \$	686 000 \$
Agrandissement du parc industriel			x	878 000 \$	1 = 48 000 \$ 6 = 755 000 \$ 13 = 75 000 \$	745 000 \$		1 623 000 \$
Ajout d'éclairage dans la rue Maheux						30 000 \$		30 000 \$
Calcium pour les rangs de gravier	Contrat	x		43 700 \$	1	45 000 \$	46 350 \$	135 050 \$
Fauchage des fossés	Contrat	x		16 000 \$	1	16 500 \$	17 000 \$	49 500 \$
Fermeture d'une partie du fossé de la route du Sanctuaire et pavage (entre le 10 ^e et le 12 ^e Rang)						70 000 \$		70 000 \$
Lignage des rues et des rangs	Contrat	x		32 800 \$	1	7 200 \$	34 400 \$	74 400 \$
Luminaires (4) (1 dans le 10 ^e Rang, 1 dans la route du Détour et 2 à déterminer)	Contrat		x	6 000 \$	1	6 000 \$	6 000 \$	18 000 \$
Pavage dans la route des Sommets jusqu'à l'intersection du 5 ^e Rang (± 300 mètres)						88 000 \$		88 000 \$
Pavage dans le secteur urbain (700 tn) (rues Bisson, Dallaire, Taillon, des Trembles et chemin Beaudoin)	Contrat		x	107 800 \$	1	111 000 \$	114 000 \$	332 800 \$
Pavage dans les rangs (1 200 tn)	Contrat		x	184 800 \$	1 = 167 800 \$ 8 = 17 000 \$	190 000 \$	196 000 \$	570 800 \$
Pavage de la bande cyclable de la route du Sanctuaire (entre la rue Lemieux et le 10 ^e Rang)			x	20 000 \$	1			20 000 \$
Pavage du stationnement du garage de la 1 ^{re} Avenue suite au déménagement du parc de planches à roulettes						135 000 \$		135 000 \$
Pavage et pose de bordures dans la rue Maheux							85 000 \$	85 000 \$
Rapiéçage des rues (70 tn)	Contrat	x		18 200 \$	1	18 700 \$	19 200 \$	56 100 \$
Réfection complète du trottoir de la 2 ^e Avenue et de la rue Giguère						500 000 \$		500 000 \$
Réfection de la rue Deblois (infrastructures sans pavage)						95 000 \$		95 000 \$
Réfection de la rue Industrielle (pavage et pose de bordures)						300 000 \$		300 000 \$
Réfection du 14 ^e Rang (pavage ± 3 km)	Contrat		x	568 123 \$	1 = 170 437 \$ 5 = 397 686 \$			568 123 \$
Réfection du stationnement face aux portes de garage du 300, rue Industrielle et de l'entrepôt			x	35 000 \$	1			35 000 \$
Réfection de l'infrastructure d'un tronçon (270 m) dans le 12 ^e Rang	Contrat		x	225 000 \$	10			225 000 \$
Réfection et pavage d'un tronçon de 2 km dans le 12 ^e Rang (partie non pavée)						1 800 000 \$ (conditionnel à l'obtention d'une aide financière gouvernementale)		1 800 000 \$
Remplacement d'un ponceau dans la route des Sommets (près du numéro civique 611)						118 163 \$	PAVL (70 %)	118 163 \$
Remplacement d'un ponceau dans la route du Golf (près du numéro civique 516)						223 014 \$	PAVL (70 %)	223 014 \$
Remplacement d'un ponceau dans le 5 ^e Rang	Régie		x	98 892 \$	1 = 29 668 \$ 5 = 69 224 \$			98 892 \$
Remplacement d'un ponceau dans le 14 ^e Rang (face au numéro civique 115)	Contrat		x	272 537 \$	1 = 81 761 \$ 5 = 190 776 \$			272 537 \$
Renforcement des rangs (gravier)	Régie	x		27 600 \$	1	28 400 \$	29 200 \$	85 200 \$
Scellement de fissures dans les rues	Contrat	x		10 000 \$	1			10 000 \$
Travaux d'amélioration des bâtiments municipaux dans le cadre de l'efficacité énergétique	Contrat			75 000 \$	10			75 000 \$
SOUS-TOTAL TRANSPORT				3 134 452 \$		4 580 977 \$	1 047 150 \$	8 762 579 \$

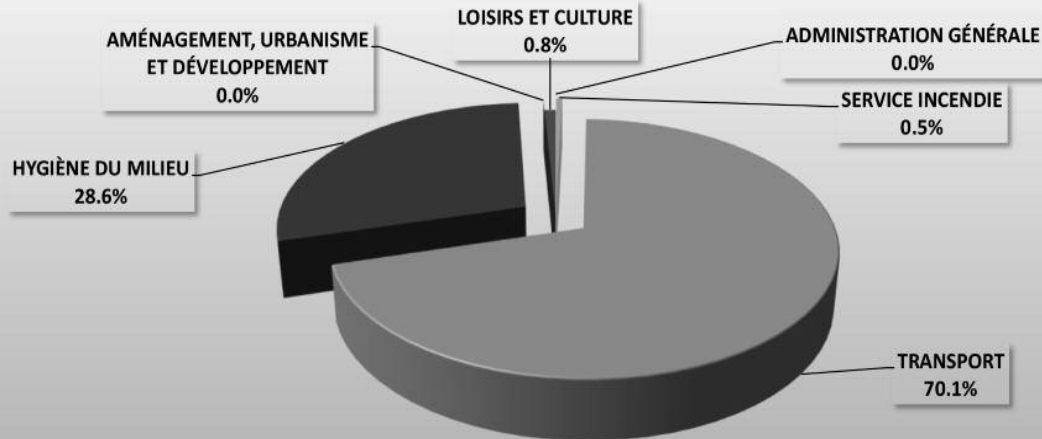
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS								
Détail des projets	Travaux régie/contrat	Entretien	Immo	2023	Mode de financement	2024	2025	TOTAL
HYGIÈNE DU MILIEU								
Achat d'un détecteur acoustique de fuites d'eau		x		5 000 \$	1			5 000 \$
Achat d'une embarcation avec remorque pour inspection sur le lac						30 000 \$		30 000 \$
Ajout d'un système de chloration pour l'eau potable du secteur de la station				200 000 \$	10			200 000 \$
Dégrilleur pour les étangs du secteur de l'ex-ville				500 000 \$	10			500 000 \$
Disposition des boues des étangs secteur de l'ex-ville	Régie	x		4 000 \$	1			4 000 \$
Inspection, nettoyage et alésage de conduites d'égout	Contrat	x		65 000 \$	10			65 000 \$
Installation d'une enseigne à l'usine de filtration		x		2 000 \$	1			2 000 \$
Réfection de la rue Dufour (conduites d'aqueduc et d'égout, pavage et pose des bordures)							582 125 \$	582 125 \$
Réfection de la rue Gagnon (conduites d'aqueduc et d'égout, pavage et pose des bordures)						1 246 905 \$		1 246 905 \$
Remplacement de la génératrice à la station de pompage de la 1 ^{re} Avenue	Contrat		x	56 000 \$	10			56 000 \$
Remplacement du camion de collecte de matières résiduelles	Contrat		x	447 027 \$	3			447 027 \$
SOUS-TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU				1 279 027 \$		1 276 905 \$	582 125 \$	3 138 057 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT								
								- \$
SOUS-TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				- \$		- \$	- \$	- \$
LOISIRS ET CULTURE								
Aréna								
Amélioration du système de chauffage des chambres et du hall d'entrée							155 000 \$	155 000 \$
Asphalte de la partie avant - phases #2 rue Ferland							45 000 \$	45 000 \$
Changement des gardes de protection de la tour d'eau							28 000 \$	28 000 \$
Changement du chronomètre							23 000 \$	23 000 \$
Changement du panneau de contrôle du système incendie							18 000 \$	18 000 \$
Changement du système de douches		x		12 000 \$	1			12 000 \$
Changement du système de son							35 000 \$	35 000 \$
Coupe-bordure électrique						8 000 \$		8 000 \$
Mise aux normes de l'ascenseur à l'aréna						6 000 \$		6 000 \$
Nettoyage du système de ventilation						16 000 \$		16 000 \$
Peinture des murs intérieurs							9 000 \$	9 000 \$
Réfection d'une partie du plancher de la section de la resurfaçeuse						8 000 \$		8 000 \$
Réfection de la dalle de la patinoire							1 350 000 \$	1 350 000 \$
Chalet du Mont-Orignal								
Peinture du bâtiment à l'extérieur incluant les galeries						53 000 \$		53 000 \$
Réparations diverses (galerie avant, toiture, entrées et stationnement)		x		15 000 \$	1			15 000 \$
Système incendie de la cuisine						16 000 \$		16 000 \$
Centre des arts et de la culture								
Abri d'hiver de la galerie avant						4 000 \$		4 000 \$
Agrandissement du stationnement et reconfiguration de certaines bordures						55 000 \$		55 000 \$
Écran électrique (côté droit de la scène)						2 000 \$		2 000 \$
Ensemble de caisses de son						7 000 \$		7 000 \$
Projecteur pour fond de scène et écran						12 000 \$		12 000 \$
Rail et rideaux de scène						17 000 \$		17 000 \$
Réparation à la toiture		x		7 000 \$	10			7 000 \$
Système d'éclairage de la scène - phase #2						21 000 \$		21 000 \$
Parcs, camp de jour, terrain de balle et terrains de tennis								
Achat d'un chronomètre pour le terrain de balle							17 000 \$	17 000 \$
Achat d'un filet protecteur et de poteaux au champs extérieur au terrain de balle							9 000 \$	9 000 \$
Achat du logiciel Planitou pour les opérations du camp de jour						6 000 \$		6 000 \$
Aménagement d'un parc municipal près de l'aréna (confection d'une piste "Pump Track" (parc de planches), 2 terrains de pickleball et autres à déterminer) en concertation avec le projet de la cour d'école						300 000 \$		300 000 \$
Bâtiment de service au terrain multisports						200 000 \$		200 000 \$
Modification des portes et accès des clôtures du terrain de balle		x		3 500 \$	1			3 500 \$
Parc du Boisé - phase 1						9 000 \$		9 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS								
Détail des projets	Travaux règle/contrat	Entretien	Immo	2023	Mode de financement	2024	2025	TOTAL
Revêtement de la surface de jeux des terrains de tennis							12 000 \$	12 000 \$
Rotoculteur pour le terrain de balle						6 200 \$		6 200 \$
SOUS-TOTAL LOISIRS ET CULTURE				37 500 \$		756 200 \$	1 701 000 \$	2 494 700 \$
TOTAL				4 471 179 \$		6 654 482 \$	3 410 725 \$	14 536 386 \$

Mode de financement :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. Fonds général 2. Fonds de roulement 3. Excédent accumulé affecté matières résiduelles 4. Excédent accumulé non affecté 5. Programme Aide à la voirie locale - volet Accélération 6. Règlement d'emprunt 7. Entente délégation de pouvoir du service incendie avec la Municipalité de Saint-Luc 8. Programme d'aide à la voirie locale - Volet PPA 9. Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques | <ul style="list-style-type: none"> 10. Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 11. Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) 12. Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) 13. Contribution Plan de relance - MRC des Etchemins 14. Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR) 15. Programme Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) 16. Politique de soutien aux projets structurants de la MRC des Etchemins |
|--|--|

Programme triennal d'immobilisations - Année 2023



Lac-Etchemin

Calcul taxes municipales

Augmentation moyenne de 2.6 %

Taux foncier 2022 : 0.902 \$/100
 Taux foncier 2023 : 0.81 \$/100
 Écart de - 0.092 \$/100 -10 %

TAXES MUNICIPALES					Représentation sectorielle
MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-VILLE DE LAC-ETCHEMIN)					
	ÉVALUATION		TAUX	2022	2023
	2022	2023			
Taux base 2022	150 306 \$		0.714 \$	1 073.18 \$	± 41%
Taux base 2023		169 846 \$	0.648 \$	1 100.60 \$	
Taux Sûreté du Québec 2022	150 306 \$		0.102 \$	153.31 \$	
Taux Sûreté du Québec 2023		169 846 \$	0.093 \$	157.96 \$	
Taux service dette 2022	150 306 \$		0.086 \$	129.26 \$	
Taux service dette 2023		169 846 \$	0.069 \$	117.19 \$	
Aqueduc				248.00 \$	-6%
Égout/assainissement				141.00 \$	-14%
Recyclage				40.00 \$	10%
Ordures ménagères				126.00 \$	7%
TOTAL :				1 910.76 \$	1 908.75 \$
ÉCART :		13.0%		-0.1%	(2.01) \$

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-PAROISSE-STATION)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2022	2023	± 5%
	2022	2023				
Taux base 2022	106 708 \$		0.714 \$	761.90 \$		
Taux base 2023		121 647 \$	0.648 \$		788.27 \$	
Taux Sûreté du Québec 2022	106 708 \$		0.102 \$	108.84 \$		
Taux Sûreté du Québec 2023		121 647 \$	0.093 \$		113.13 \$	
Taux service dette 2022	106 708 \$		0.086 \$	91.77 \$		
Taux service dette 2023		121 647 \$	0.069 \$		83.94 \$	
Aqueduc				165.00 \$	176.00 \$	7%
Aqueduc - réserve				25.00 \$	25.00 \$	
Égout/assainissement				176.00 \$	182.00 \$	3%
Recyclage				40.00 \$	44.00 \$	10%
Ordures ménagères				126.00 \$	135.00 \$	7%
TOTAL :				1 494.51 \$	1 547.34 \$	
ÉCART :		14.0%		3.5%	52.84 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR EX-PAROISSE SAUF RIVERAIN)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2022	2023	± 37%
	2022	2023				
Taux base 2022	141 440 \$		0.714 \$	1 009.88 \$		
Taux base 2023		165 485 \$	0.648 \$		1 072.34 \$	
Taux Sûreté du Québec 2022	141 440 \$		0.102 \$	144.27 \$		
Taux Sûreté du Québec 2023		165 485 \$	0.093 \$		153.90 \$	
Taux service dette 2022	141 440 \$		0.086 \$	121.64 \$		
Taux service dette 2023		165 485 \$	0.069 \$		114.18 \$	
Égout/assainissement				45.00 \$	60.00 \$	33%
Recyclage				40.00 \$	44.00 \$	10%
Ordures ménagères				126.00 \$	135.00 \$	7%
TOTAL :				1 486.79 \$	1 579.43 \$	
ÉCART :		17.0%		6.2%	92.64 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (RIVERAIN LAC ETCHEMIN)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2022	2023	± 12%
	2022	2023				
Taux base 2022	350 910 \$		0.714 \$	2 505.50 \$		
Taux base 2023		386 001 \$	0.648 \$		2 501.29 \$	
Taux Sûreté du Québec 2022	350 910 \$		0.102 \$	357.93 \$		
Taux Sûreté du Québec 2023		386 001 \$	0.093 \$		358.98 \$	
Taux service dette 2022	350 910 \$		0.086 \$	301.78 \$		
Taux service dette 2023		386 001 \$	0.069 \$		266.34 \$	
Égout/assainissement				45.00 \$	60.00 \$	33%
Recyclage				40.00 \$	44.00 \$	10%
Ordures ménagères				126.00 \$	135.00 \$	7%
TOTAL :				3 376.21 \$	3 365.61 \$	
ÉCART :		10.0%		-0.3%	(10.60) \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR LAC RAQUETTE)					Représentation sectorielle	
	ÉVALUATION		TAUX	2022	2023	± 2%
	2022	2023				
Taux base 2022	238 765 \$		0.714 \$	1 704.78 \$		
Taux base 2023		269 804 \$	0.648 \$		1 748.33 \$	
Taux Sûreté du Québec 2022	238 765 \$		0.102 \$	243.54 \$		
Taux Sûreté du Québec 2023		269 804 \$	0.093 \$		250.92 \$	
Taux service dette 2022	238 765 \$		0.086 \$	205.34 \$		
Taux service dette 2023		269 804 \$	0.069 \$		186.17 \$	
Égout/assainissement				45.00 \$	60.00 \$	33%
Recyclage				40.00 \$	44.00 \$	10%
Ordures ménagères				126.00 \$	135.00 \$	7%
TOTAL :				2 364.66 \$	2 424.42 \$	
ÉCART :		13.0%		2.5%	59.76 \$	

TAXES MUNICIPALES MAISON MOYENNE (SECTEUR MONT-ORIGINAL)						Représentation sectorielle
	ÉVALUATION		TAUX	2022	2023	± 3%
	2022	2023				
Taux base 2022	154 580 \$		0.714 \$	1 103.70 \$		
Taux base 2023		180 859 \$	0.648 \$		1 171.96 \$	
Taux Sûreté du Québec 2022	154 580 \$		0.102 \$	157.67 \$		
Taux Sûreté du Québec 2023		180 859 \$	0.093 \$		168.20 \$	
Taux service dette 2022	154 580 \$		0.086 \$	132.94 \$		
Taux service dette 2023		180 859 \$	0.069 \$		124.79 \$	
Égout/assainissement				192.00 \$	206.00 \$	7%
Recyclage				40.00 \$	44.00 \$	10%
Ordures ménagères				126.00 \$	135.00 \$	7%
TOTAL :				1 752.31 \$	1 849.95 \$	
ÉCART :		17.0%		5.6%	97.64 \$	

Taxe d'affaires = 3.92 \$/100\$ d'évaluation locative

ESCOMPTE SUR TAXES TAXATION ANNUELLE 2023

Vous avez reçu ou recevrez prochainement votre compte annuel de taxes municipales 2023.

Lors de la séance du 6 septembre dernier, les membres du Conseil municipal ont accepté de reconduire pour l'année 2022, la mesure relative à l'obtention d'un escompte de 2% pour les contribuables qui acquitteront leur compte de taxes en totalité le ou avant l'échéance du premier versement de taxes 2023 (le 14 février 2023), selon les conditions et modalités décrites à la résolution # 188-09-2022.

Pour celles et ceux qui désirent se prévaloir de l'escompte, veuillez-vous référer au coupon de paiement unique qui figure au milieu de votre compte de taxes afin de connaître le montant à payer, si applicable (compte de 300 \$ et plus).

Coupon de paiement unique incluant l'escompte et coupons de paiement

Adresse	N° compte	002079
N° référence pour paiement	SIPC	1225
Escompte de 2 % qui correspond à si payé d'ici le 2023-02-14 en un seul versement de :		

Pour les contribuables ayant un crédit au compte et qui désirent profiter de l'escompte de 2%, n'oubliez pas de déduire le montant de votre crédit de celui inscrit sur le coupon unique.

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité des contribuables de tenir compte des délais postaux ainsi que ceux des institutions financières (2 ou 3 jours ouvrables selon l'institution) pour les personnes utilisant la façon électronique, et ce, afin de s'assurer que le paiement sera reçu au bureau municipal pour l'échéance.

Vous pouvez nous rejoindre du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 au 418 625-4521 poste 2221 ou par courriel à reception@lac-etchemin.ca.



Avis public

CALENDRIER ANNÉE 2023

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUES À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
AU 208, 2^E AVENUE À LAC-ETCHEMIN À 19 H

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES – ANNÉE 2023
10 JANVIER
7 FÉVRIER
7 MARS
4 AVRIL
2 MAI
6 JUIN
4 JUILLET
1 AOÛT
5 SEPTEMBRE
3 OCTOBRE
7 NOVEMBRE
5 DÉCEMBRE

*Les citoyens peuvent prendre connaissance du contenu de l'ordre du jour de chaque séance en consultant le site Internet municipal à la rubrique "Séances ordinaires du conseil, ordres du jour et procès-verbaux", à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Services municipaux

Entente
de développement
culturel

MRC DES
ETCHEMINS Québec

Appel à projets pour le programme de soutien aux initiatives culturelles (Fonds culturel) dans Les Etchemins

Jusqu'au 17 mars 2023, la MRC des Etchemins invite les individus, comités et organismes des Etchemins à déposer des projets au programme de soutien aux initiatives culturelles (Fonds culturel). Une enveloppe de 15 000 \$ est disponible pour soutenir différentes initiatives. La MRC souhaite favoriser l'accès à la culture et aux arts, contribuer à la vitalité culturelle du milieu et permettre la réalisation de projets culturels novateurs. La sélection des projets se fera par un comité.

Vous désirez réaliser un projet culturel original au niveau théâtral, musical, patrimonial, littéraire, des arts visuels ou métiers d'arts? L'aide financière

peut atteindre 2 500 \$ par projet. Les conditions d'admissibilité, les critères d'évaluation et le formulaire de demande sont disponibles en consultant le lien suivant : <https://www.mrcetchemins.qc.ca/la-mrc/les-services/developpement-culturel/> Des renseignements additionnels peuvent être obtenus à la MRC auprès de Mathieu Baillargeon au (418) 625-9000, poste 2262.

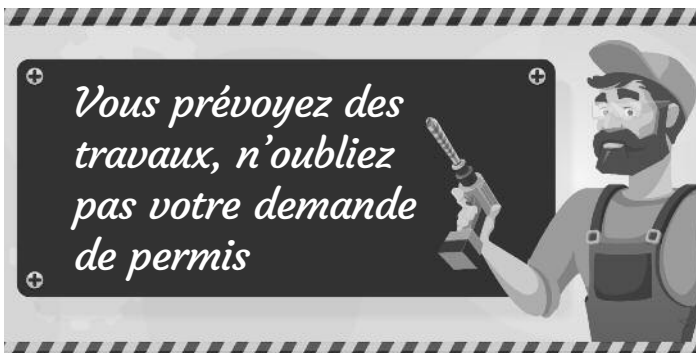
Le programme de soutien aux initiatives culturelles s'inscrit à l'intérieur du plan d'action 2021-2023 de l'Entente de développement culturel conclue entre la MRC des Etchemins et le gouvernement du Québec. L'Entente vise à assurer la mise en œuvre de la Politique culturelle de la MRC.

CONTRIBUTION DE LA CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS STATION DE LAVAGE DE BATEAU ASSOCIATION NAUTIQUE DE LAC-ETCHEMIN



L'Association Nautique de Lac-Etchemin tient à remercier grandement la Caisse Desjardins des Etchemins pour sa contribution de 30 000 \$ pour l'implantation d'une nouvelle station de lavage de bateaux.

Sur la photo de gauche à droite : Alain Laflamme, Vice-Président Association Nautique, Claudia Faucher, Directrice Générale de la Caisse Desjardins des Etchemins, Dany Bouchard, Président Association Nautique.



Afin d'en faciliter le traitement, faites nous parvenir votre demande de permis en ligne sur notre site internet ou par téléphone au 418 625-4521.

Prenez-vous à l'avance pour formuler votre demande de permis afin de

nous permettre de vous garantir un meilleur service. La municipalité dispose de trente jours pour étudier votre demande lorsqu'elle est complète. De plus, le fait d'avoir déposé votre demande de permis à la municipalité et parfois même d'avoir payé votre permis avant de le recevoir ne vous autorise pas de débiter vos travaux. **Vous êtes autorisé à entreprendre les travaux seulement lorsque vous avez votre permis en main.**

Un permis est nécessaire pour les travaux suivants :

- Construction, agrandissement, déplacement et démolition d'un bâtiment;
- Revêtement extérieur;
- Remise, garage, abri d'auto;
- Toiture;
- Changement de fenêtres et de portes;
- Construire, rénover ou remplacer: galerie, balcon, patio, escalier;
- Tous les types de piscine dont la profondeur est de 60cm ou plus;
- Clôture, haie de cèdres, muret;
- Enseigne publicitaire;
- Travaux dans la rive (coupe d'arbre, quai, remblai);
- Travaux dans un cours d'eau (ponceau, enrochement, quai, etc.);
- Coupe forestière commerciale;
- Finition du sous-sol;
- Rénover salle de bain, cuisine, chambre à coucher;
- Changement des divisions intérieures;
- Changer le revêtement de plancher;
- Changement d'usage (nouveau commerce, ajout d'un logement, etc.);
- Transformation de votre résidence pour la location à des fins touristiques;
- Tous travaux d'installation septique;
- Tous travaux concernant le prélèvement d'eau potable;
- Etc.

***** Notez que de nouvelles dispositions ont été adoptées concernant les résidences de tourisme. Informez-vous des nouvelles normes avant d'entreprendre votre processus.**

Merci de votre bonne collaboration.

Éric Guenette

Directeur Services publics, Urbanisme et Environnement

MATIÈRES RÉSIDUELLES INTERDITES dans votre bac roulant

- Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également beaucoup de points de collecte dans des supermarchés. Ces matières peuvent être récupérées également à notre écocentre et au bureau municipal.
- Les peintures et produits dangereux (RDD) : vos peintures et produits dangereux se doivent d'être disposés de façon sécuritaire. Il est donc très important que ces matières soient apportées à l'écocentre dans leur contenant d'origine.
- Les médicaments périmés : ils doivent être apportés en pharmacie pour

avoir l'assurance qu'ils soient éliminés de manière environnementale et sécuritaire.

- Le matériel électrique et électronique : il existe des filières dédiées pour ce type de matière résiduelle. Vous pouvez les ramener à un distributeur. Vous pouvez également en faire don à une association ou l'apporter à l'écocentre. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien cellulaire pour le reconditionner ou le donner à une association.
- Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre bac ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer à l'écocentre.
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les apporter à l'écocentre.
- Les pneus : ils doivent être ramenés dans un garage ou à l'écocentre s'ils ont un diamètre de moins de 36 pouces. N'hésitez pas à appeler votre garagiste à l'avance pour s'assurer qu'il reprend les vieux pneus.
- Les vêtements et les textiles : acceptés en petite quantité. Toutefois, si ces derniers sont en bon état, vous pouvez les donner à un organisme tel que l'Essentiel.
- Toute matière trop grosse pour entrer dans votre bac (ex. meuble, grosse boîte, électroménager, jouet, équipement de sport, etc.). Aucune matière ne sera ramassée en dehors de votre bac. Veuillez démanteler vos boîtes afin de récupérer de l'espace. Les meubles en bon état peuvent être récupérés directement à votre domicile par Ressourcerie Bellechasse gratuitement. Pour les jouets en bon état, vous pouvez les donner à un organisme tel que l'Essentiel. Sinon, vous pouvez les apporter à l'écocentre.

En déposant vos matières résiduelles au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Merci de votre collaboration

Éric Guenette,

Directeur des Services publics, Urbanisme et Environnement



Éconologis est un programme gratuit en efficacité énergétique pour les ménages à faible revenu.

Éconologis comporte deux volets. Le premier inclut des conseils pratiques pour économiser en matière de chauffage et d'électricité et la réalisation de travaux légers pour faire face à l'hiver, comme le calfeutrage de fenêtres, l'installation de coupe-froids, l'isolation de prises électriques, etc.

Le deuxième volet prévoit le remplacement de thermostats mécaniques pour des thermostats électroniques, sous certaines conditions. Voici un peu plus d'information sur le programme et la possibilité de s'inscrire en ligne : <https://expertbatiment.ca/efficacite/econo-logis/>

De plus, nous faisons tirer 1000 \$ d'épicerie à chaque mois parmi les participants au programme Éconologis.

Sécurité publique



**Votre service incendie
vous informe**

8 trucs pour prévenir un feu de sècheuse

Au Québec, les sècheuses ont été à l'origine de 592 incendies entre 2011 à 2015, soit 2 % des incendies déclarés par les municipalités, entraînant pour 3,9 millions \$ de dommages matériels.

Les derniers chiffres sur les incendies de sècheuse

Chez nos voisins du Sud, les sècheuses ont déclenché 15 520 incendies en 2010, causant pour 192 millions \$ de dommages aux propriétés. Dans 32 % des cas, le feu est attribué à un surplus de charpie et à un mauvais entretien du conduit de sècheuse.

1. Videz et nettoyez le filtre à charpie

Avant ou après chaque usage, enlevez les mousses accumulées dans le filtre de la sècheuse.

Tous les 6 mois, nettoyez-le à l'eau savonneuse chaude avec une brosse. Ainsi, vous ferez d'une pierre 2 coups: le risque d'un incendie dans la sècheuse va diminuer et vos vêtements vont sécher plus rapidement.

2. Préférez des tuyaux en métal plutôt qu'en plastique

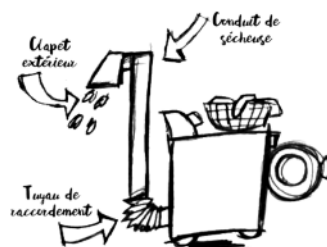
Assurez-vous que le tuyau de raccordement et le conduit d'évacuation de votre sècheuse sont en bon état.

S'ils sont en plastique blanc, changez-les pour des raisons de sécurité. Pour une meilleure évacuation de l'air chaud, installez un tuyau en métal rigide, le plus court et le plus droit possible.

Si le tuyau passe par un endroit non chauffé (par exemple un sous-sol non fini), isolez-le. Vous éviterez la formation de condensation et l'accumulation de charpie.

3. Ne laissez pas fonctionner votre sècheuse sans surveillance et sans filtre à charpie

Ne faites pas entièrement confiance aux capteurs d'humidité ou de température ou à la minuterie intégrée à la sècheuse. De plus, faites toujours fonctionner votre sècheuse avec le filtre à charpie installé. L'inverse peut augmenter le risque d'incendie.



4. Vérifiez et nettoyez la tuyauterie

Du tuyau de raccordement jusqu'au clapet extérieur, inspectez le conduit d'évacuation de l'air chaud.

Éléments à inspecter

TUYAU DE RACCORDEMENT	Fréquence recommandée Une fois par année
CONDUIT DE SÈCHEUSE	Fréquence recommandée Aux 2 à 3 ans
CLAPET EXTÉRIEUR	Fréquence recommandée 2 fois par année

Toutefois, la fréquence recommandée dépend de l'utilisation de votre sècheuse et de la longueur du conduit de la sècheuse: plus il est long, plus vous devrez le nettoyer souvent.

Pour éviter la surchauffe de votre appareil, vérifiez si:

- de la charpie bouche un tuyau
- un conduit ou un tuyau est écrasé ou coincé
- la porte du clapet extérieur fonctionne correctement

Vous pouvez faire appel à des entreprises qui se spécialisent dans le nettoyage des conduits de sècheuse ou encore vous pouvez le faire vous-même à l'aide d'un linge solidement fixé à un bâton ou un balai si le tuyau est court.

Voici à quoi peut ressembler l'accumulation de résidu dans un conduit de sècheuse après quelques années.



5. Gare aux liquides inflammables

Méfiez-vous de votre chemise en polyester en hommage à Saturday Night Fever ou votre linge à vaisselle imbibé d'huile à friture.

Lorsqu'ils sont mis dans la sècheuse, les tissus en fibre artificielle ou imprégnés de liquides inflammables comme de l'huile de lin, de l'huile à massage, des solvants, du diluant à peinture ou de l'essence représentent un risque de combustion spontanée.

Étendez-les pour les faire sécher.

6. Faites preuve de modération avec les feuilles d'assouplisseur

Inutile d'abuser des feuilles d'assouplisseur dans l'espoir que vos vêtements soient aussi doux que du velours. Respectez plutôt les quantités inscrites sur la boîte d'assouplissant, car les feuilles assouplissantes laissent un résidu sur le filtre à charpie qui pourrait empêcher l'air de bien circuler.

7. Évitez de trop remplir votre sècheuse

Une sècheuse trop pleine (plus qu'aux $\frac{3}{4}$) augmente le risque de surchauffe. N'hésitez pas à répartir vos vêtements en 2 piles... et ainsi réduire le temps de séchage.

8. Favorisez l'aération près de la sècheuse

L'entrée d'air doit être suffisante si votre sècheuse est dans un placard ou dans un endroit clos.

Connaissez-vous d'autres trucs qui pourraient prévenir les incendies de sècheuse? N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions.

Source site de SSQ assurance

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie
Municipalité de Lac-Etchemin / Saint-Luc
(418) 625-4521 ou 418-625-3434 caserne incendie
munetchemin.incendie@sogetel.net

Les cendres de poêle à bois, de foyers et de fournaies une cause trop fréquente d'incendies

Chaque année, des incendies sont causés par la disposition négligente ou imprudente des cendres de poêles à bois, de foyers ou de fournaies. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.



Or, la disposition des cendres représente un réel danger d'incendie. Des cas de négligence dans la disposition de cendres ont déjà entraîné un feu dans un camion à ordures ainsi que sur un site d'enfouissement des matières résiduelles, nécessitant dans les deux cas l'intervention des pompiers.

Aide-mémoire

Pour disposer des cendres en toute sécurité, il faut s'assurer de prendre toutes les précautions nécessaires lorsqu'on vide un poêle, un foyer ou une fournaie :

- Videz régulièrement les cendres du foyer;
- Toujours utiliser une pelle de métal;
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique toujours entreposer les cendres dans ce contenant de métal à l'extérieur;
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes;
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile;
- Les cendres étant dangereuses pendant une période minimum de 72 heures après avoir été retirées du poêle ou du foyer, ne jamais les jeter dans le bac à ordures avant la fin de cette période de 72 heures;
- Après ce délais minimum de 72 heures, avant de jeter les cendres à la poubelle, vérifier si elles sont froides en touchant de la main le con-

tenant de métal : si c'est chaud ou tiède, les cendres sont encore vivantes;

- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage;
- Il est recommandé de mettre les cendres aux ordures après les avoir placées au préalable dans un sac de plastique ou de papier bien fermé. Cela évitera la formation d'un nuage de cendres autour des éboueurs lorsque ces derniers feront basculer le contenu du bac à ordures dans le camion qui effectue la collecte des déchets;
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Attention!

- Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

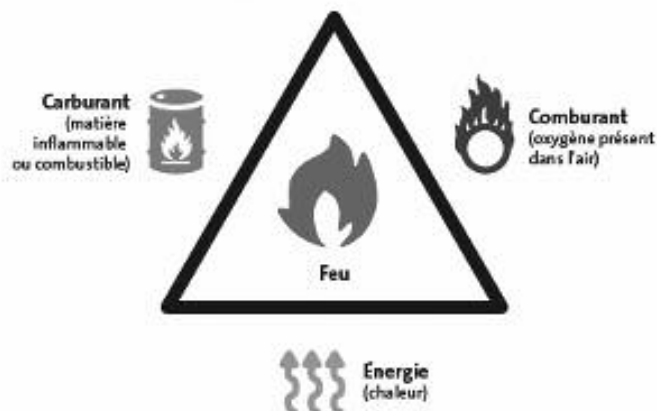
Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie

La combustion spontanée

Non, ceci n'est pas une légende urbaine. Les chiffons imbibés de solvant ou de teinture que l'on trouve si fréquemment dans un garage, dans un atelier de menuiserie ou tout simplement lors de travaux de rénovation d'un plancher, ou de restauration d'un meuble... peuvent véritablement prendre spontanément en feu sans qu'aucune étincelle ou flamme ne soit en cause. En fait, lorsque des chiffons imbibés de produits contenant des solvants sont accumulés dans un contenant ou simplement laisser dans un amas sur un établi, à ce moment les molécules s'échauffent et peuvent dégager une quantité suffisante de chaleur pour déclencher la combustion. Ce phénomène s'appelle précisément la combustion spontanée ou autocombustion.

Nature du phénomène de combustion spontanée

Avant qu'une matière en arrive au stade de la combustion spontanée, les trois composantes du « triangle du feu » doivent être réunies.





1) La matière s'auto-échauffe.



2) L'auto-échauffement est assez important pour mener à l'emballage thermique.



3) L'emballage thermique faire naître un feu couvant.



4) Le front du feu couvant atteint l'extérieur de la matière (ou le processus produit des cavités suffisamment grandes à l'intérieur de la matière) et des flammes prennent naissance. Il s'agit de l'inflammation.

Matières susceptibles de combustion spontanée

Les matières susceptibles de combustion spontanée peuvent être classées selon leur propension à déclencher le phénomène.

⇒ Forte propension :

- Charbon de bois
- Huile de foie de morue
- Huile de poisson
- Farine de poisson
- Déchets de poisson
- Huile de lin
- Vêtements, soie, tissus et chiffons imprégnés d'huile
- Farine de noix de tung (ou d'abrasin, ou de bois de Chine, ou d'aleurin)
- Tégument d'arachide (peau recouvrant l'arachide, sous l'écaïlle)
- Pigments dans l'huile
- Nourriture pour animaux à base de semoule de maïs

⇒ Propension moyenne :

- Aliments pour animaux
- Caoutchouc mousse
- Certaines poudres métalliques
- Charbon bitumineux
- Chaux vive
- Fertilisants
- Foin
- Écorce de noix de coco
- Fumier
- Grains de distillerie ou de brasserie
- Huile de baleine
- Huile de coton
- Huile de maïs
- Huile de menhaden
- Huile de périlla

- Huile de pin
- Huile de soya
- Huile de tung (ou d'abrasin, ou de bois de Chine, ou d'aleurin)
- Huile rouge (huile de palme non raffinée)
- Papiers et feutres pour toiture
- Peinture contenant des huiles siccatives
- Pyrite
- Résidus de caoutchouc
- Résidus de laine
- Résidus de papier

⇒ Propension faible :

- Graines de coton
- Huile de moutarde
- Huile de palme
- Huile d'arachide
- Térébenthine

Que faire pour prévenir ce risque causé par les chiffons imbibés de solvant.

- N'empilez jamais les chiffons imbibés de solvant de teinture... sur un établi, dans une cuve de nettoyage ou dans un baril sans couvercle;
- L'orsque l'on finit des travaux du genre déposez les linges dans un contenant en métal plein d'eau loin de la maison;
- Lisez les indications sur le produit, c'est la première étape de tout travail;
- En cas de doute, immerger les chiffons utilisés dans l'eau est une valeur sûre.

Donc, soyez prudent afin de prévenir ce genre d'incendie.

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie
Municipalité de Lac-Etchemin / Saint-Luc
(418) 625-4521 ou 418-625-3434 caserne incendie
munetchemin.incendie@sogetel.net

*Organismes
communautaires*

Le Comité d'embellissement
VOUS INFORME...

Les fêtes sont derrière nous, les décorations enlevées et beaucoup de beaux souvenirs sont emmagasinés dans nos têtes. C'est le début d'une nouvelle année avec son lot de promesses, de résolutions et de projets.

Le Comité d'embellissement est enthousiaste et on travaille déjà à la planification de notre saison estivale. Nous sommes présentement à discuter de différents aménagements, de choix de fleurs et de projets à peaufiner.

Notre équipe se prépare pour l'été tout en se rappelant que nous aurons les prochains Fleurons en 2024.

Nos projets visent à améliorer notre paysage urbain, la beauté des différents sites d'intérêt collectif afin de conserver ou améliorer la position de notre municipalité au classement des Fleurons.

Nous avons souvent parlé de projets liés à la plantation d'arbres au cœur du village, c'est encore dans nos priorités mais on ne connaît pas encore le projet final. On aimerait prioriser la plantation d'arbres, principalement au cœur de la municipalité afin de revitaliser le centre-ville. Les arbres sont nos poumons, ils permettent de contrer la chaleur et ils facilitent la réalisation d'îlots de verdure.

Bien que nous formions une très belle équipe, nous souhaitons lancer une invitation à toutes les personnes qui désirent se joindre à nous, c'est une expérience enrichissante. Que ce soit pour le Comité d'embellissement ou comme Amis du Comité, votre présence serait très appréciée.

Plus nous sommes de personnes, plus nous serons créatifs et plus les projets seront intéressants et variés, vous êtes toutes et tous les bienvenus. En terminant, nous vous souhaitons une excellente année et bien de beaux projets en horticulture.

Gervaise Turmel pour le comité d'Embellissement.



La bibliothèque L'Élan vous informe

Invitation aux usagers de prendre le tournant informatique

Savez-vous qu'il est fort utile de transmettre votre adresse courriel à la Bibliothèque L'Élan? En lui transmettant cette information, vous serez avisés par courriel que votre abonnement ou vos prêts arrivent à échéance ou sont en retard et que vos réservations sont disponibles.

La bibliothèque pourrait également utiliser votre courriel pour vous faire connaître les nouveaux livres au répertoire, l'ajout d'un nouveau service, une fermeture imprévue, la tenue d'une activité d'animation. N'hésitez pas à lui transmettre votre adresse courriel afin de gérer vos prêts à domicile et de mieux connaître les services qu'elle vous offre. L'adresse courriel de la bibliothèque est biblio@sogetel.net.

Invitation à consulter la page Facebook de la bibliothèque

Depuis novembre 2022, la bibliothèque L'Élan liste plusieurs nouveautés de son répertoire sur sa propre page Facebook et sur celui de la municipalité. Voilà un autre moyen d'informer les usagers des biens culturels à leur disposition. Cette initiative est l'œuvre de Mme Claudia Fortin en collaboration avec le Réseau-Biblio.

Ajouts de nouveautés au répertoire en décembre 2022 et janvier 2023

SECTION des ADULTES - ROMANS : «L'île aux arbres disparus», «Fanette suite 2 et 3, Destins 1 et 2», «Des horizons infinis» «Famille royale» de R. Rousseau, «Les secrets de Fleet House» de L. Riley, «Le 19e Noël» de J. Patterson, «Les fidèles de Port-Alfred», «Une de moins, enquête de Maud Graham», «Les ténèbres de la nuit», «Là où je me terre», «Ce qui se passe au camping reste au camping», «Maple», «Éteignez tout et la vie ...», «Noa ou le café de Noa tome 3», «Le pendu», «Dossiers non-résolus», «Bethanie Wilder t.3», «Espionne», «Place des érables 06» «La malédiction de Sarah Winchester» et «La Shéhérazade des pauvres»; **DOCUMENTAIRES** : «Soyez l'expert de votre tout-petit», «Ils étaient l'Amérique - de remarquables oubliés», «La prière de l'épinette noire», «La vraie nature: au chalet pour Noël», «Les anecdotes savoureuses d'une mère», «L'histoire de la skieuse Marie-Michèle Gagnon», «Émile Butch Bouchard - le roc de Gibraltar», «Frenchie L'histoire de Claude Raymond», «La traversée des temps 03», «La lumière des temps».

SECTION JEUNESSE : BANDES DESINÉES : «Les Schtroumpfs et les enfants perdus», «Alpha 17», «Airborne 44 t. 10», «Bob Morane intégrales 9 à 13», «Garfield Comme un lundi», «Michel Vaillant Dans l'enfer d'Indianapolis», «Lucky Luke L'arche de Rantanplan», «Buck Danny Le pilote à l'aile brisée» et no 59, «Spider Man», «Mini-Jean 4 t.», «Garfield 73», et «Idéfix et les irréductibles»; **ROMANS** : «Juliette en Suisse», «Le clou du spectacle», «Rebondir», «Le club des baby sitters 11», «La vie compliquée de Léa Olivier 16», «Billie Jazz- Hip-Hop 3», «Ti-Guy la Puck 10 et 11», «Victoire à domicile» et «Citrouilles et boules de neige 2»; **DOCUMENTAIRES** : «ABC des filles 2023», «Histoire du soir pour filles rebelles», «Petit décodeur illustré de l'ADO EN CRISE», «Minecraft et le guide de la Survie», «NBA 75 Histoires incroyables du basket», «Pokémon – L'année 2022», «Le maître constructeur LEGO», «Star Wars 3 t.», «Au temps des dinosaures», «Dix filles allumées : des parcours inspirants» et les **ALBUMS** : «La recette parfaite» «Mystère chez les rennes», «Opération Première neige», «Le fil invisible», «Thomas le chat et les émotions», «La petite pirate malade», «Chloé et sa copine de lecture», «La rivière», «Au ski», «Gwen la fée de l'hiver», «Un jour tu découvriras», «À cache-cache avec les animaux», «Souvenir d'enfance Un sauvetage glacial», «La grenouille qui avait une grande bouche», «Pat Patrouille 3 nos» et «L'attaque des monstres».

Les thématiques de l'hiver sur les rayons

De magnifiques livres traitant la thématique de l'hiver (Mon pays c'est l'hiver) et des activités comme le Carnaval de Québec sont disponibles aux jeunes et moins jeunes. La bibliothèque enrichit régulièrement son répertoire de documentaires pour répondre aux besoins de sa clientèle.

Merci aux bénévoles qui prennent leur retraite

Le Comité de la bibliothèque L'Élan rend HOMMAGE à Mesdames Germaine Godbout (23,5 ans comme responsable du Comité de circulation des documents et gestion administrative), Lorraine Gilbert (23 ans comme responsable du Comité de la collection locale), Lise Pouliot (18 ans comme bénévole à la collection locale) et à M. Ghislain Turcotte (18 ans comme bénévole au Comité d'animation) qui prennent leur retraite après avoir offert généreusement leur temps et leurs talents à servir les concitoyens. Toutes ces personnes ont permis à la bibliothèque de s'implanter dans la communauté et de prospérer d'année en année. **MERCI** à chacune d'elles en **RECONNAISSANCE** pour toutes ces années au service de la communauté et bonne retraite dans la satisfaction et la sérénité.

Pour combler les départs de ces bénévoles engagés, le Comité lance un pressant appel à toutes les personnes disponibles et intéressées à œuvrer comme bénévoles et combler différents postes au sein de la bibliothèque.

Comment créer un ESPACE CITOYEN plus convivial et adapté aux intérêts de la communauté.

La bibliothèque S'ACTUALISE pour devenir un ESPACE CITOYEN : un lieu de culture, de lecture, d'information, d'animation et de rencontres dans une atmosphère chaleureuse et cordiale. Elle favorise le partenariat avec l'école, le CPE, Parentaïme, les Camps de jour ou tout autre organisme pour favoriser la lecture et l'animation culturelle. L'objectif est de rendre la bibliothèque ACCESSIBLE à tous.

Pour relever ce défi, le nombre de bénévoles doit être substantiellement augmenté pour prêter et recevoir des livres et revues (informatique), décorer la bibliothèque, préparer les thématiques selon les fêtes de l'année, mettre en valeur la section des classiques de la littérature, les archives contenues dans La Voix du Sud, les albums du patrimoine régional et le répertoire de généalogie, présenter et animer des séances audio-visuelles (nouvel équipement), enrichir les présentoirs de photos et de peintures d'artistes locaux.

Toute personne intéressée à combler une de ces tâches doit contacter Mme Claudia Fortin à la bibliothèque (418-625-5325). Ensemble, nous pouvons et devons insuffler un nouvel Élan à notre bibliothèque pour qu'elle devienne un espace citoyen où toute notre communauté etcheminoise se reconnaît, se rencontre, collabore et fraternise.

Jacques Gagnon
Bibliothèque L'Élan

Souhaits de saison : **À TOUS ET À TOUTE UNE BELLE ANNÉE 2023!**

Paix en vous, et autour de vous, à travers la planète.

Santé, à conserver ou à récupérer, pour soi et pour ceux qu'on aime et aussi santé pour notre planète qui peine sous l'agression que nous lui faisons subir.

Amour et respect pour soi et pour nos proches, et bien sûr à notre planète. Plus nous l'aimons, la respectons et mieux elle se porte. En 2023, l'Association écologique des Etchemins vous invite à mieux la connaître en profitant de nos 2 sentiers pour un ressourcement en plein air.

Le sentier écologique de la Haute-Etchemin vous appelle à venir le redécouvrir dans sa cure de jeunesse subie cet automne. Avec le grand support de la municipalité, nous avons pu le restaurer, l'éloigner de la zone inondable et le rendre plus intéressant à marcher sur presque 2 km. Le premier kilomètre est accessible à la population à mobilité réduite et adapté pour les poussettes. Ce sentier multigénérationnel convient à tous les âges et est réservé aux piétons seulement, aucun vélo ni véhicule récréatif n'est permis.

La dernière portion du sentier n'a pas subi de modifications sauf la modification de deux passerelles, parce que ce tronçon ne se situe pas en zone

inondable. Nous sommes fiers de vous offrir ce sentier amélioré, à vous concitoyens et à nos visiteurs de l'extérieur, grâce à une subvention du Gouvernement du Québec (ministère de l'Éducation) et l'aide de la Caisse Populaire des Etchemins. Encore un énorme merci à la Municipalité de Lac-Etchemin pour son support financier dans ces démarches.

Notre autre sentier, situé au lac Caribou, parcourt un milieu forestier plus sauvage. Son tracé est plus long (possibilité de 6,5 km) et est en deux sections différentes : la section du marais et celle de la vieille forêt, où vous pouvez faire le tour de ce joli lac sauvage (sans habitation humaine) avec faune et flore très diversifiées. L'été, vous pourrez faire deux rallye-nature pour aiguiser vos connaissances sur la faune et flore existantes.



Depuis son ouverture, des portions du sentier et des passerelles se sont détériorées, des espaces entre les racines sont des trous de boue lors de la pluie et il est préférable d'avoir des chaussures adéquates pour s'y rendre. Nous sommes à concocter une cure de rajeunissement pour lui aussi, surtout pour les endroits trop humides. Les travaux au lac Caribou seront adaptés à sa nature plus sauvage, les réfections conserveront donc ce cachet unique et naturel. Nous espérons pouvoir obtenir aussi une subvention pour la réalisation de ces travaux en 2024.

Nous vous soulignons que vous pouvez parcourir les deux sentiers en raquettes cet hiver, les sentiers peuvent nécessiter de bons crampons au lieu de raquette parce que le fond des sentiers peut être glacé selon l'achalandage.

La prudence reste de mise.

Espérons que des balades dans nos sentiers feront parties de vos bonnes habitudes de vie. Il nous fait plaisir de vous accueillir dans cet espace naturel. Merci de respecter les propriétaires et le travail des bénévoles.

*Toute l'équipe de
l'Association écologique des Etchemins*



Activités du Club des Aînés de Lac-Etchemin

Bingo tous les vendredis à 13 h 30.

Après-midi de danse tous les premiers dimanches du mois à 13 h 30.

Les beaux dimanches le 3^e dimanche de chaque mois.

La journée de la femme le 8 mars 2023.



Moulin La Lorraine
1286, route 277
Lac-Échemin (QUÉBEC) G0R 1S0

APPEL À PROJETS D'EXPOSITION - 2024

INVITATION AUX ARTISTES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fier de diffuser le travail des artistes de la relève et des professionnels, Le Moulin La Lorraine invite les créatrices et les créateurs à soumettre des **projets inédits, stimulants et novateurs**. Engagé dans le développement de la culture en région et l'éducation à l'art, il favorise les initiatives permettant l'interactivité et le rapprochement des artistes et du public. Les dossiers seront étudiés par un jury.

Nous assurons les frais de vernissage et de promotion de l'exposition et nous offrons une aide au montage. Aucune commission n'est perçue sur les ventes des exposants.

3 SALLES DISPONIBLES

Hall du Moulin, Salle Pierre-Beaudoin, Salle des Courroies. Le choix de la salle est laissé à la discrétion de la direction artistique du Moulin.

Plans des salles : moulinlalorraine.ca

DOCUMENTS REQUIS

- Texte de démarche artistique – 250 mots
- Titre et description du projet – 300 mots
- 12 à 15 photos d'oeuvres récentes (JPEG \leq 1 Mo) et/ou lien vers des extraits vidéo *
- Liste descriptive des oeuvres : titre, matériaux, année, taille/durée, lieu de diffusion s'il y a lieu
- Curriculum vitae à jour avec coordonnées de l'artiste
- Dossier de presse et/ou autres documents pertinents
- Calendrier de disponibilité (mars à décembre 2024)
- Besoins techniques ou autres précisions particulières concernant l'installation des oeuvres

* Il est de la responsabilité de l'artiste de s'assurer que les liens fonctionnent

Faites parvenir votre dossier complet à info@moulinlalorraine.ca

Objet du courriel : Dossier de présentation

→ Envoi des dossiers volumineux par WeTransfer

Les dossiers incomplets ou déposés après la date limite ne seront pas considérés

**LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER UN PROJET EST LE
DIMANCHE 12 FÉVRIER 2023, À 23 H 59**



Nouvel Essor

Organisme sans but lucratif qui oeuvre auprès des aînés, des proches aidants et des personnes en situation d'handicap de la MRC des Etchemins.

191, rue Langevin, Sainte-Justine.

418 383-5252



La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, qui soulignera son 35e anniversaire du 19 au 25 mars 2023, est une semaine de sensibilisation.

**SEMAINE DE L'ACTION
BÉNÉVOLE
16 AU 22 AVRIL 2023**

Quand il est question de cœur, il n'existe pas de petits gestes. Nous pouvons tous et toutes contribuer à notre façon.

Bénévolons à l'unisson!



**« Le deuil:
en parler pour mieux le vivre »**
Selon la méthode de Jean Monbourquette

C'EST GRATUIT

Animatrices: Claire Maurice et Élisabeth Dubé
Pour information et inscription: 418 383-5252 poste 5

GROUPE DE SOUTIEN POUR PROCHES AIDANTS
5 thèmes en 5 rencontres, 1 fois par semaine.

C'est GRATUIT

- L'importance du rôle du proche aidant
 - Reconnaître les signes de fatigue
 - Prendre soin de soi
 - Apprendre à demander de l'aide
 - Le sens de l'accompagnement



Les groupes de soutien permettent le partage des expériences, dans un espace où les proches aidants peuvent s'exprimer sans jugement.

RENCONTRES INDIVIDUELLES AU BESOIN.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Élisabeth Dubé 418 383-5252 poste 5

saviez-vous?

Nouvel Essor est toujours à la recherche de bénévoles. Pour vous joindre à notre équipe, communiquez avec Marjorie Carrier au: **418 383-5252 poste 2**

GROUPE ESPÉRANCE ET CANCER

Un organisme d'ici qui vous accompagne depuis 30 ans !

Notre mission

Offrir aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches aidants, un milieu de vie, un réseau d'entraide et d'action ainsi que des activités favorisant leur prise en charge et l'amélioration de leur qualité de vie physique et psychologique.

Nos services

Relation d'aide
Écoute et accompagnement
Groupes d'entraide
Informations et références
Formations de croissance personnelle
Ateliers divers et activités sociales
Services de massothérapie à faible coût
Service de jumelage
Prêt de prothèse capillaire
Dons de bonnets
Accompagnement en fin de vie
Suivi de deuil

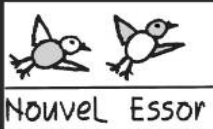
Informations

Territoires desservis

- Les Etchemins
- Robert-Cliche
- Beauce-Sartigan

Pour nous joindre

418-227-1607 | 418-625-2607
477, 90e Rue, bureau 250 (Place 90)
Saint-Georges, G5Y 3L1
www.esperanceetcancer.org
Suivez-nous sur 



IMPÔT 2022

DOCUMENTS REQUIS:

- Vos relevés fédéral et provincial
- Vos reçus (Ex: médicaments)
- Si propriétaire: compte de taxes municipales
- Si locataire: relevé 31
- Aux personnes de 70 ans et plus: Coût de votre loyer en 2022 et/ou factures pour maintien à domicile

NOUVEL ESSOR PEUT VOUS AIDER!

Votre revenu pour 2022 était peu élevé :

Personne seule: 35 000 \$ maximum

Couple: 45 000 \$ maximum

Pour bénéficier de ce service GRATUIT

APPORTEZ VOS PAPIERS

DE 8 H 30 à MIDI ET DE 13 H à 15 H 30 à:

- **SAINTE-JUSTINE - MERCREDI 15 MARS 2023**
NOUVEL ESSOR
191, rue Langevin (entrée du sous-sol)
- **LAC-ETCHEMIN - LUNDI 20 MARS 2023**
GROUPE ALPHA DES ETCHEMINS
212-E, 2e Avenue
- **SAINT-PROSPER - VENDREDI 31 MARS 2023**
Parentaime, Maison de la famille
1865- B, 20e Avenue



Pour information : Audrey Lemay 418 383-5252 poste 1

SADC
BELLECHASSE-
ETCHEMINS

Événement
INSPIRANT

22 Mars

17 heures

Complexe culturel et sportif de Sainte-Claire

« *Un chemin pas comme les autres* »

Souper-conférence mettant en vedette

ÉMILIE FERLAND

Co-propréitaire du Miller Zoo

Billets en vente au coût de 75 \$ taxes et frais de services inclus

sadcbe.qc.ca/evenement-inspirant

Les inscriptions se terminent le 13 mars



PROGRAMMES D'AIDE

Fonds culturels



Initiative parents et grands-parents

Vous avez un projet pour les familles et les aînés?



Aide financière aux familles lacetcheminoises

Achat de produits d'hygiène durable



une naissance
un livre

LE CONSEIL MUNICIPAL
CONSULTE SA POPULATION :

Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble



COMITÉ DE SUIVI



POUR PLUS D'INFORMATION :
www.lac-etchemin.ca
ou Jude Emond
418 625-4521 poste 2232



GARDIENS AVERTIS

CLIENTÈLE : Jeunes de la 5^e et de la 6^e année du primaire et avoir au moins 11 ans lors de la journée de formation.

COÛT : 42 \$/enfant -
Minimum 12 - Maximum 20
Incluant : manuel, certificat et trousse COVID

LIEU : Centre des arts et de la culture

HORAIRE : Samedi 6 mai 2023
(8 h 30 à 16 h)

DÎNER : Sur place (lunch)
ou 45 minutes à la maison

ANIMATION : Denise Lachance, Croix Rouge

MATÉRIEL À APPORTER :

Une serviette de plage, une poupée ou un toutou (grosneur bébé), du papier, marqueurs et des crayons.

CE COURS COMPREND NOTAMMENT :

- Devenir un bon gardien
- Les soins du bébé 0 à 1 an
 - Comment soulever, tenir et porter le bébé
 - Comment donner le biberon
 - Comment changer une couche
 - Comment mettre le bébé au lit
 - Les soins des tout-petits 1 an à 2 ans
- L'alimentation et les soins de l'enfant préscolaire
- Faire bon ménage avec l'enfant
- Les jeux de l'enfant
- La sécurité de l'enfant
- En cas d'urgence, étouffement, RCR, plaie, brûlure, asthme, allergie, épilepsie, empoisonnement

Inscription à venir sur notre site Internet.





TU AIMES TRAVAILLER AVEC LES ENFANTS, TU AS LA PASSION DE NOUVELLES DÉCOUVERTES, LE CAMP DE JOUR EST LÀ POUR TOI.

Le service des loisirs s'enrichi à chaque année avec de nouveaux équipements pour le plaisir des enfants. Savez-vous que les activités de la municipalité de Lac-Etchemin sont là pour vous !

Nous sommes là pour :

- Être à l'écoute de votre savoir-faire.
- Vos idées et vos passions nous intéressent.
- Le travail d'équipe est notre priorité.

Voici des avantages :

- Souplesse de travailler de manière indépendante.
- Formation et perfectionnement.
- Supérieur qui vous encadre.
- Rétroaction rapide
- Communication honnête et personnelle.
- Un service des loisirs socialement responsable.
- Valorisation de l'égalité des sexes.
- Projets significatifs.
- Une population derrière vous.

Fais-nous parvenir ton cv à reception@lac-etchemin.ca, suivez les informations à venir sur la page Facebook ou le site Internet de la municipalité.

- Notre camp de jour est certifié par l'ACQ (Association des camps de jours du Québec).
- Un service des loisirs expérimenté.
- Une municipalité active pour ses citoyens.



OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE DU CAMP DE JOUR

Description des tâches :

- Planifier, organiser, diriger et évaluer le programme du camp de jour.
- Participer à la sélection des moniteurs (trices).
- Planifier et organiser les sorties du camp de jour.
- Organiser la semaine de préparation des moniteurs (trices).
- Coordonner et superviser le travail des moniteurs (trices) au cours de l'été.
- Évaluer les besoins en termes de matériel et d'équipement et soumettre

une liste détaillée au service des loisirs.

- Animer des réunions hebdomadaires d'évaluation avec l'équipe de moniteurs (trices).
- Participer à l'animation des groupes d'enfants quand sa disponibilité le permet.
- Rédiger un rapport final.
- Suivre le manuel de la mission et des objectifs du camp de jour.
- Travailler avec le cadre de référence de l'Association des camps de jours du Québec.

Qualifications :

- Être âgé (e) d'au moins 18 ans.
- Posséder une expérience de 2 à 3 ans dans l'organisation et l'animation d'activités de loisir pour enfants.
- Disponibilité.
- Capacité et facilité à superviser du personnel.
- Être résident (e) de la région Chaudières-Appalaches.
- De préférence, disposer d'un véhicule.

Rémunération : 18 \$ de l'heure.

Durée et disponibilité :

- Maximum 11 semaines : 3 à 4 semaines de préparation, 7 semaines de camp de jour et la remise d'un rapport final (de la date d'embauche jusqu'au 18 août 2023).
- 5 jours par semaine (35 heures).

Modalités concernant le dépôt des candidatures :

Faire parvenir votre curriculum vitae dûment complétée au plus tard le mardi 20 février 2023 au service des loisirs de la Municipalité de Lac-Etchemin située au 208 2^e avenue, Lac-Etchemin, G0R 1S0 ou par courriel : reception@lac-etchemin.ca.



EMPLOIS ÉTUDIANTS Période estivale

Plusieurs emplois étudiants sont offerts pour la période estivale à la Municipalité de Lac-Etchemin :

Animateurs de camp de jour

Moniteur spécialisé en camp de jour

Arbitres de soccer

Préposé aux embarcations

Suivez-nous sur Facebook ou par Infolettre, tous les détails sur les mises en candidatures ainsi que la date limite pour postuler seront bientôt disponibles.

Pour toutes questions en lien avec ces emplois, veuillez communiquer avec José Poulin au jpoulin@lac-etchemin.ca ou au 418 625-4521 poste 2229.

Cette année on fête la Saint-Jean-Baptiste **EN GRAND**

Cette année le vendredi 23 juin 2023, la Fête nationale du Québec, encore communément appelée la Saint-Jean-Baptiste, se déroulera à l'aréna Simon-Nolet situé au 305 rue Ferland. Le lendemain, le 24 juin il y aura une fête plus familiale sur le site de l'Éco-Parc des Etchemins.

La direction générale de la municipalité a sollicité le service des loisirs afin de réunir des membres de la communauté dans le but de créer une ambiance de fête.

Oui, nous avons besoins de vous. Voici ce qui est sur la planche à dessin présentement pour le vendredi 23 juin à l'aréna.

- Un feu de la St-Jean
- Des groupes de musique

- Une criée
- Discours patriotique
- Décoration
- Chansonniers
- Jeux loufoques
- Bar
- Kiosques d'amusement
- Site pour photo

Une première rencontre aura lieu la semaine du 27 février 2023. Donnez votre nom à la Municipalité de Lac-Etchemin 418-625-4521, poste 2221 ou par courriel à reception@lac-etchemin.ca

On est mieux dans le train que de le regarder passer !



**Viens bouger pendant la semaine
de relâche!**

**DISCO PATIN
9 MARS 2023**

12H30 À 14H30

Aréna Lac-Etchemin

3 \$ par personne



**ORGANISÉ PAR LE GROUPE D'ÉDUCATION
DES ADULTES DE LAC-ETCHEMIN**

22^e CHRONIQUE

“Témoins du passé”

Le trophée « Comrie »

Recruté par la Woolen Mills, Tom Comrie, ingénieur d'origine écossaise, est arrivé à Saint-Georges en 1937. Grand amateur de rugby, il se convertit au hockey et puisant dans ses origines, il applique à ce sport l'idée du tournoi d'un jour comme au rugby en Écosse.

Suite au grand succès du premier tournoi qui s'est déroulé au centre sportif de Saint-Georges en 1950, Tom Comrie fit fabriquer une coupe prestigieuse pour la saison suivante.

Le tournoi d'un jour était dorénavant officiel et porterait le nom de son fondateur : le trophée « Comrie ». Celui-ci réunissait annuellement jusqu'à 18 équipes des quatre coins de la région. Ce trophée fut gagné en 1958, 1959 et 1962 par le club de hockey de Lac-Etchemin.

Pour mieux connaître l'historique de ce tournoi d'un jour et du trophée « Comrie », consulter le site : <https://tournoicomrie.com/tournoi/historique/>



L'équipe gagnante du trophée « Comrie » en 1958

1^{er} rang : Maurice Giguère, Marc Leclerc, Roch Giguère, André Quirion, Roger Gagnon, Lavalée Mailhot et Guy Pouliot.

2^e rang : Grégoire Giguère, Tom Comrie, Eudore Maheux, Léonard Bouffard, Gilles Bilodeau et Paul Leclerc

Collection Maurice Giguère

D'autres photos d'équipes de hockey de Lac-Etchemin et gagnantes du trophée « Comrie » paraîtront à la prochaine chronique. Pour signaler des erreurs de noms de joueurs ou tout autres commentaires, contactez Germaine Lessard au 418 625-1941

Agenda communautaire

MESSAGE IMPORTANT :

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture de chaque numéro de l'Info du Lac.

11 Février

Souper Saint-Valentin - Club Intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station

14 Février

1^{er} versement de taxes municipales

19 Février et 19 Mars

Les Beaux Dimanches - Les Aînés de Lac-Etchemin au Belvédère du Lac

21 Février

Souignons la Saint-Valentin (portons du rouge) - Cercle de Fermières – 13 h 30

5 Mars

Déjeuner mensuel – Club Intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station

5 Mars et 2 Avril

Après-midi de danse – Les Aînés de Lac-Etchemin au Belvédère du Lac à 13 h 30

7 Mars

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h

10-11 Mars

Tournoi de billard - Club Intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station

21 Mars

2^e versement de taxes municipales

2 Avril

Déjeuner mensuel – Club Intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station

4 Avril

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h

8 Avril

Tournoi de billard mixte - Club Intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2023

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

10 JANVIER • 7 FÉVRIER • 7 MARS • 4 AVRIL
2 MAI • 6 JUIN • 4 JUILLET • 1^{ER} AOÛT • 5 SEPTEMBRE
3 OCTOBRE • 7 NOVEMBRE • 5 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :	
Monsieur	Camil Turmel
Conseillers :	
Madame	Joan Gagnon
Messieurs	Guyda Deblois Yannick Dion Fabien Lacorre Sébastien Ouellet Normand Poulin



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-4521, poste 2100

Lac-Etchemin Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : reception@lac-etchemin.ca
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis et d'intérêt public. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à cinq (5) reprises. Des publications sont disponibles en février, avril, juin, octobre et décembre.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit:
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : reception@lac-etchemin.ca

L'équipe de la rédaction